

DECRET N° 2025/468 DU 22 SEPT 2025
portant nomination d'un Inspecteur Général des Enseignements au
Ministère des Enseignements Secondaires.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère des Enseignements Secondaires :

INSPECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

Inspecteur Général : Monsieur ADJABA BIWOLI Jean Pierre, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **0556456-B,** précédemment Inspecteur Coordonnateur Général chargé de l'Enseignement des Sciences, en remplacement de Monsieur MEBADA Jean Paul Marcellin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 22 SEPT 2025

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA

